



MONNAIE LOCALE DU PILAT  
Assemblée Générale Ordinaire  
7 février 2020  
Bourg-Argental

## Rapport d'activités 2019

Le rapport d'activités présente les actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre et promotion du Babet en 2020.

### I- Rappel : les engagements de la dernière AG (08/02/2019)

Lors de l'AG du 8 février 2019, les participants ont décliné et priorisé une série d'actions à réaliser au cours de l'année 2019 pour développer l'utilisation du Babet (voir tableau global page suivante). Au regard du nombre d'actions et des priorités, le conseil collégial a retenu les actions à mettre en œuvre en 2019 :

Actions retenues	Réalisation et bilan
<b>Défi 1 adhérent (recrute / démarche) 1 prestataire</b>	Action lancée à l'automne 2019 par mail. Quelques retours de personnes. Bilan : nécessité de former les personnes intéressées pour mobiliser des prestataires (développement d'un argumentaire...)
<b>Signalétique du Babet chez les prestataires et les lieux publics</b>	Action réalisée avant l'été 2019 : création de 2 banderoles, de 2 flammes, de stickers, d'autocollants « ici on peut payer en babet », ré-impression de plaquettes, impression d'une plaquette avec la liste des comptoirs et prestataires Bilan : - visibilité accrue sur les manifestations, meilleure qualité de stands - problème de diffusion des outils.
<b>Organiser localement des rencontres Babet / prestataires (Fête annuelle – Festi-Babet)</b>	Une action est programmée en février sur le secteur de Bourg-Argental. Celle de février 2019 s'est bien déroulée, bons retours.
<b>Développer la connaissance des réseaux entre prestataires (prestation rémunérée ?) . Organiser une « marche gourmande » reliant les prestataires.</b>	Pas aboutie.
<b>Être présents sur les événements organisés par les différentes associations et faire en sorte que le Babet soit utilisé pour le paiement dans les buvettes</b>	Présence sur les manifestations : Fête de Burdiges en août, Bravos de la Nuit et marché métiers d'art à Pélussin en août, Groseille et Ciboulette à St Paul en Jarez et marché de la Fourmilière à St Sauveur en Rue en septembre, foire bio du Pilat à Pélussin en octobre, présence sur un comptoir de change (savonnerie du Pilat le 11 novembre à Pélussin pour la fête de la pomme. Bilan : - 6 adhérents hors conseil collégial ont tenu les stands ; un grand merci à eux ! - globalement moins d'adhésions et de change qu'en 2018 - besoin d'une animation plus attractive
<b>Défi Babet 1 jour par mois, je ne paie qu'en Babet</b>	Pas aboutie.

### Autres actions réalisées en 2019 :

- participation à des ciné-débat : MJC de Rive-de-Gier et St-Chamond, avec pour résultats leur adhésion, ciné-débat à Burdigues.
- nouveau site internet : [www.lebabet.org](http://www.lebabet.org) qui permet d'éviter l'intrusion de publicités extérieures.
- création d'un quizz en fin d'année comme outil d'animation, testé à l'AG du 7 février 2020.
- publication d'articles dans des journaux locaux ou spécialisés.
- un questionnaire sur l'intérêt du paiement numérique. une question était posée sur les freins à l'utilisation du Babet. Il ressort majoritairement deux problèmes : un nombre de prestataires encore insuffisant et un problème lié à l'obligation de se déplacer dans des comptoirs de change pour changer ses euros en babet. Par rapport au premier problème, les seuls membres actifs ne peuvent y remédier.

**Le problème général :** la mise en œuvre des actions est lié au temps disponible des membres actifs du conseil collégial (rôle de pilote, de mise en œuvre etc) avec un besoin d'étoffer encore le conseil mais également de mieux développer le réseau des bénévoles soutien du Babet. A l'exemple des permanences des stands lors des manifestations auxquelles ont participé d'autres adhérents de l'association

Clefs de lecture :

**- en vert :** actions jugées prioritaires et pour lesquelles, les personnes qui ont voté se sont engagées à agir.

**- en rouge :** actions jugées prioritaires mais pour lesquelles, les personnes qui ont voté ne se sont pas engagées à agir.

Ex : pour l'action « Créer un autocollant « Babet » sur les plaques d'immatriculation ». L'action a obtenu 6 votes mais 6 votes de personnes qui ne se sont pas engagées à la mettre en œuvre.

Ex : pour l'action « Développer la connaissance des réseaux entre prestataires ». L'action a obtenu 14 votes : dont 8 votes de personnes engagées à y travailler et 6 votes de personnes non engagées pour la réaliser.

Actions issues des échanges de l'AG du 8 février 2019	Gommettes vertes	Gommettes rouges	TOTAL
Défi 1 adhérent (recrute / démarche) 1 prestataire	10	1	11
Signalétique du Babet chez les prestataires et les lieux publics	9,5	1	10,5
Organiser localement des rencontres Babet / prestataires (Fête annuelle – Festi-Babet)	9,5		9,5
Développer la connaissance des réseaux entre prestataires (prestation rémunérée ?) . Organiser une « marche gourmande » reliant les prestataires.	8	6	14
Être présents sur les événements organisés par les différentes associations et faire en sorte que le Babet soit utilisé pour le paiement dans les buvettes	6	2	8
Défi Babet 1 jour par mois, je ne paie qu'en Babet	5		5
Sensibilisation des agents d'accueil dans les offices de tourisme, les mairies, les maisons des services	2	1	3
Mettre en place des outils de communications spécifiques et pragmatiques à destination des prestataires (Commerçants, Associations, etc.)	2	3	5
Mettre en place des comptoirs de change sur les marchés	0,5	5	5,5
Créer un autocollant « Babet » sur les plaques d'immatriculation		6	6
Être présent sur les réseaux sociaux	2		2
Organiser des conférences dans les MJC	1		1
Rendre plus visible le cadre légal pour lever les freins	1		1
Recontacter les membres fondateurs de la charte	2	2	2
Réaliser des actions pédagogiques dans le primaire / collèges / lycées		6	6
Défi chaque adhérent invite/parraine 1 adhérent par semestre	4	1	5
Offrir des Babet. Chèque Cadeau à 10 € (1 € adhésion / 9 € en Babet)	4	1	5

## **II- Quel bilan pour le Babet en 2019 ?**

### **II.1 – Au niveau des adhésions et de l'utilisation du Babet**

=> les adhésions

- 175 adhérents à jour de cotisation en 2019 (contre 189 en 2018) :
- \* 119 particuliers (contre plus de 140 en 2018)
- \*56 prestataires (y compris associations) (contre 45 en 2018)
- le taux de ré-adhésion entre 2018 et 2019 est de 50 %

=> la circulation du babet

- un peu plus de 25 000 babets échangés sur l'année, avec des comptoirs plus actifs que d'autres.
- plus de 16 000 € reconvertis.
- un solde de circulation de 13 000 babets fin 2019 (9 000 en 2019 + solde 4 000 fin 2018).
- connaissance de pratiques : quelques gérants se rémunèrent pour partie en babet, des prestataires paient leurs fournisseurs en babet.

### **II.2 – Au niveau de l'organisation de l'association**

- En 2019, les réunions du conseil collégial (environ 6 dans l'année) ont rassemblé en moyenne 6 personnes : après 4 ans d'un fort investissement, l'essoufflement se confirme au sein des membres les plus actifs.
- Seul le groupe local de Bourg-Argental est actif et se réunit régulièrement. Il inclut le bassin d'Annonay où quelques contacts ont été pris avec des prestataires, dont un a adhéré (Biobat Pose). Les autres groupes manquent de bénévoles (Haut-Pilat, Gier, Condrieu) ou n'ont pas trouvé les occasions de se réunir (Pélussin).
- L'année 2019 a permis de tester et de consolider les outils financiers et de suivi des babets (suivi des changes, des reconversions...).
- Un compte a été ouvert au Crédit Coopératif pour placer le fonds de garantie, notamment un compte spécifique proposé par le Crédit Coopératif dont les liquidités placées sont utilisées pour accompagner la création d'entreprises, activités et initiatives régionales.

## **III- Perspectives 2019**

Le rapport d'orientation présenté lors de cette assemblée générale vise à améliorer la situation présentée dans ce rapport d'activités : renforcer le réseau du babet (prestataires et comptoirs), la communication via une animation plus attractive, tester de nouveaux outils ou démarches pour promouvoir le babet, pallier les problèmes d'organisation de l'association.